

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de SELESTAT-ERSTEIN

~~~~~  
**COMMUNE DE NIEDERNAI**

~~~~~  
**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REUNION DU 31 mai 2018

Nombre de membres : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **9**

Sous la présidence de Madame le Maire Jeanine SCHMITT.

Etaient présents : Dominique JOLLY, Christian HEMMERLE, Astride LANG, Gérard CHADENAT, Sandra KUNTZNER, Christiane LUTZ, Véronique REINHART, Lucienne RIEFFEL.

Etaient absents excusés : Marie-Claire WELSCHINGER donne procuration à Mme Jeanine SCHMITT, Raphaël DEMEER donne procuration à Astride LANG, Christophe MOENCH donne procuration à Lucienne RIEFFEL, Daniel SCHAEFER donne procuration à Dominique JOLLY et Christiane RIEGLER donne procuration à Christian HEMMERLE.

Etait absent non excusé: Patrick DOUNIAU.

Désignation à l'unanimité du secrétaire de séance : Christiane LUTZ

25. APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL

Le procès-verbal du 12 avril 2018 a reçu l'approbation des membres présents.

26. TRAVERSEE DE NIEDERNAI

A. PLACE DE LA MAIRIE

- Considérant la délibération n° 57 A du conseil Municipal du 27 juillet 2016 relative à l'attribution des marchés pour la traversée de Niedernai,
- Considérant l'article 20 du Code des Marchés Publiques et notamment son premier paragraphe,

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

- Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres émis en date du 30 mai 2018

Le marché attribué à l'entreprise Eiffage route est appelé à être modifié par un avenant relatif à des travaux complémentaires qui concernent la place de la Mairie.

Madame le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°2 :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant N°1	Avenant N°2	Nouveau montant	Variation
01	Entreprise Eiffage route	1 133 652.00	56 215.00	47 891.25	1 237 758.25	+9.18 %
	T.V.A. 19.60 %	226 730.40	11 243.00	9 578.25	247 551.65	
	TOTAUX T.T.C.	1 360 382.40	67 458.00	53 388.90	1 485 309.90	

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'avenant n°2 au marché de travaux pour la traversée de Niedernai concernant la place de la Mairie, comme détaillé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- annule et remplace la délibération 10 B du 22 février 2018
- approuve l'avenant n°2 au marché de travaux pour la traversée de Niedernai concernant la place de la Mairie, comme détaillé ci-dessus,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

B. FONDS DE SOLIDARITE COMMUNALE

- Considérant la délibération n° 57 A du conseil Municipal du 27 juillet 2016 relative à l'attribution des marchés pour la traversée de Niedernai,
- Considérant l'article 20 du Code des Marchés Publics et notamment son premier paragraphe,

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

En date du 23 janvier 2018, la commune a sollicité une aide du département au titre du fonds de solidarité communale pour le projet de la traversée qui commence à l'église jusqu'à l'entrée de Niedernai.

Le Projet subventionne uniquement le lot 1 (voirie) et le lot 3 (réseaux secs) et se décompose comme suit :

Lot 1 : voirie

De l'Eglise jusqu'au giratoire RD 426 :	312 395.81 €
Du giratoire à l'entrée de Niedernai :	191 139.00 €
	503 534.81 € HT

Lot 3 : réseaux secs (candélabres et luminaires)

De l'Eglise jusqu'au giratoire RD 426 :	63 127.10 €
Du giratoire à l'entrée de Niedernai :	24 423.10 €
	90 550.20 € HT

Le projet se porte à 594 085.01 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le plan de financement
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

27. DROIT DE PREEMPTION:

a. N° DIA 067 329 18 M0002 – Village – rue Principale

Me Philippe SCHAAL : Echange SOMMER/ EHRHART

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, renonce au droit de préemption pour les propriétés

- section 3 parcelles 318/179 pour une superficie de 16 ca.
- section 3 parcelles 314/73 pour une superficie de 04 ca.

b. N° DIA 067 329 18 M0003 – Village – rue Principale

Me Philippe SCHAAL : Echange SOMMER/ EHRHART

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, renonce au droit de préemption pour la propriété

- section 3 parcelles 316/179 pour une superficie de 20 ca.

c. N° DIA 067 329 18 M0004 – 19 rue Max de Reinach

Me Martial FEURER : Vente CCJS – Monsieur GERARD Claude à Monsieur Robert ADAM

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, renonce au droit de préemption pour la propriété

- section 63 parcelles 636/130 pour une superficie de 6 ares et 23 ca.

d. N° DIA 067 329 18 M0005 – 200 rue Principale

Me Thomas QUIRIN : Vente M. et Mme GREBILLE Marc à Madame Florence SCHALL et Monsieur Philippe FRISON

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, renonce au droit de préemption pour les propriétés

- section 3 parcelles 66 pour une superficie de 99 ca.

28. TRANSFERT DE PROPRIETE

Parcelle rue des Oiseaux

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que Monsieur Ehrhart Jean-Pierre donne son accord pour transférer l'emplacement réservé à la commune.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

- Annule et remplace la délibération 23 A du 12 avril 2018
- Décide d'accepter à l'euro symbolique la parcelle Section 2 parcelle 347/55
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

29. PERSONNEL COMMUNAL

Il s'agit de mettre en place « le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ».

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

Le Conseil Municipal a débattu sur les différents points de ce document, accepte le principe des différents points énoncés. Pour le RIFSEEP, il faut transmettre ce dossier au centre de gestion pour qu'il soit analysé par le comité technique.

Ce document sera donc transmis et la délibération sera prise ultérieurement.

30. DESIGNATION DES MEMBRES DU JURY « MAISONS FLEURIES »

Selon le règlement établi, il est stipulé que le jury est composé « de deux membres du Conseil Municipal désignés pour deux ans et renouvelés pour moitié chaque année afin d'avoir une mémoire du palmarès précédent. »

Pour 2018, Monsieur Daniel SCHAEFER restera en place et Gérard CHADENAT accepte le poste de nouveau membre.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité,

- Accepte la désignation ci-dessus,
- Remercie dès à présent le nouveau jury pour le travail demandé.

31. CONVENTIONS

A. Entre la Commune et l'Association Sportive de Niedernai

L'Association Sportive de Niedernai occupe le Club House ainsi que les terrains. Il est nécessaire de réaliser une convention entre les 2 parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la convention
- Demande à Madame le Maire de signer la convention

B. Entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et l'Alef.

L'Alef occupe le périscolaire ainsi que le préau de l'école maternelle. Il est nécessaire de réaliser une convention entre les 2 parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la convention

Demande à Madame le Maire de signer la convention

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 12 avril 2018

32. DIVERS

1. Dossiers d'urbanisme :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les dossiers d'urbanisme transmis à la mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Demande de Certificat d'Urbanisme

CU06732918M0006	Me FEURER	demande d'information
CU06732918M0007	Me QUIRIN Thomas	demande d'information

Demande de Permis de Construire

PC06732917M0002 T01	REIBEL Agnès	Transfert de permis
PC06732918M0004	SOMMER Laurent	Maison individuelle

Demande de Déclaration Préalable

DP06732918M0011	DIETSCH Sébastien	remplacement 2 portails
DP06732918M0012	VOGT Mathieu	Clôture
DP06732918M0013	FRANCOIS Axel	Clôture
DP06732918M0014	VOGT Mathieu	Clôture
DP06732918M0015	ANSELME Guy	Démolition + construction escalier

Demande de Permis d'Aménager

PA06732918M0002	RIEFFEL Raymonde	Division parcellaire
-----------------	------------------	----------------------

2. Compteur Linky
3. Evolution du chantier et installation de bancs place de l'Eglise.
4. Voyage à Marseille